2e édition

Guide pour soumettre un projet jeunesse aux Comités régionaux *Présents pour les jeunes*

BANQUE NATIONALE | Présents pour les jeunes

Au sujet des Comités régionaux *Présents pour les jeunes*

Composés de dirigeants locaux de la Banque Nationale, d'intervenants clés des régions et d'un jeune âgé de moins de 25 ans, les Comités régionaux *Présents pour les jeunes* expriment la volonté de la Banque Nationale de consolider et d'affermir encore davantage ses liens partout en région en appuyant en temps et en argent des projets qui aideront les jeunes à développer leur plein potentiel.

Du 29 septembre au 17 octobre 2014, les membres des Comités régionaux auront le mandat de sélectionner, en vertu des orientations et des critères d'admissibilité et de sélection du programme *Présents pour les jeunes*, des initiatives jeunesse inspirantes gravitant autour des trois piliers du programme *Présents pour les jeunes*, soit l'éducation, la santé et l'éveil des passions.

Les organismes à but non lucratif (OBNL) et les écoles de niveau primaire ou secondaire qui œuvrent auprès des jeunes âgés entre 0 et 25 ans sont donc invités à déposer leurs projets jeunesse afin de bénéficier d'un appui financier pouvant atteindre 15 000 $ ou d'un appui de bénévoles de la Banque Nationale.

La Banque Nationale et ses Comités régionaux *Présents pour les jeunes* disposent de nouveau d'une enveloppe maximale de 1 million de dollars pour l'ensemble du Canada afin de soutenir les initiatives jeunesse en 2014.

Les OBNL et les écoles de niveau primaire ou secondaire désirant soumettre leurs initiatives jeunesse aux Comités régionaux *Présents pour les jeunes* doivent compléter le formulaire de demande en ligne disponible au **bnc.ca/comites**. Ils trouveront aussi réponses à toutes leurs questions en consultant la section *Foire aux questions* contenue dans le présent guide.

Présenter une demande

La sélection des projets jeunesse est assurée par des orientations et des critères établis pour maintenir un processus juste, transparent et équitable. Toute demande de soutien financier reçue par la Banque Nationale sera considérée et traitée de façon confidentielle.

Avant de soumettre une demande, lisez attentivement les critères d'admissibilité et de sélection qui suivent.

Critères d'admissibilité

Afin d'être considérée comme admissible, une demande d'appui doit remplir tous les critères suivants :

- Être déposée de façon complète et exclusivement par le biais du **formulaire en ligne** de la Banque Nationale entre le **29 septembre et le 17 octobre 2014**. Toute demande déposée à l'extérieur de ce délai ou transmise par un autre intermédiaire ne sera pas acceptée.
- Viser un projet déterminé qui sera présenté, organisé et développé par un OBNL dûment enregistré et dont le statut est en vigueur ou par une école de niveau primaire ou secondaire.
- Ce projet devra :
  - avoir un impact direct et un effet positif sur les **jeunes âgés entre 0 et 25 ans**;
  - se tenir dans une **région couverte** par les Comités régionaux *Présents pour les jeunes* et où la Banque Nationale exerce ses activités (pour déterminer si votre projet entre dans la couverture géographique des Comités régionaux *Présents pour les jeunes*, consultez le localisateur de succursales de la Banque Nationale);
  - porter principalement sur l'un des piliers du programme *Présents pour les jeunes*, soit **l'éducation, la santé et l'éveil des passions**.
- Un OBNL ou une école de niveau primaire ou secondaire peut soumettre **une seule demande de soutien** pour un projet au cours d'une même période de dépôt de projets.
- La mise en œuvre du projet pour lequel le soutien est demandé doit être **réaliste**, de telle façon qu'elle puisse s'effectuer dans un délai maximal de douze (12) mois suivant l'octroi du soutien financier de la Banque Nationale.

À noter

Un jeune qui veut, à titre personnel, réaliser un projet local ou régional au bénéfice d'autres jeunes de sa communauté pourrait être admissible si le projet satisfait les critères d'admissibilité et s'il est officiellement parrainé par un OBNL ou par une école de niveau primaire ou secondaire. La Banque Nationale validera cette association auprès de l'organisme.

Exclusions

Une demande pourra être considérée comme non admissible dans l'un ou l'autre des cas suivants :

- Projet consistant en des conférences, des réunions annuelles ou des graduations scolaires.
- Projet d'un organisme privé, d'une institution ou d'une fondation privée (à l'exception des écoles).
- Projet consistant en une collecte de fonds.
- Projet affecté au bénéfice d'un seul individu ou ne favorisant pas un nombre suffisamment grand de jeunes.
- Projet affecté à un voyage étudiant.
- Projet appelé à être réalisé à l'extérieur du Canada.
- Projet lié à des activités commerciales, qui apporte un gain à l'organisme ou dont le seul but est à caractère lucratif.
- Une demande soumise de façon incomplète à l'expiration du délai indiqué ci-haut ou non soumise en utilisant le formulaire de demande.
- Organismes dont les frais d'administration annuels sont supérieurs à 20 %.
- Aide financière pour le fonctionnement courant de l'organisme, le financement du service de la dette, le remboursement d'emprunts, des projets déjà réalisés ou l'acquisition d'immobilisations.
- Soutien aux études postsecondaires et demandes provenant d'un établissement de santé (ces demandes seront considérées dans le cadre de notre programme de dons institutionnels).

Critères de sélection

Toute demande considérée comme admissible sera automatiquement étudiée en fonction des critères de sélection qui suivent afin de déterminer les bénéficiaires du soutien financier de la Banque Nationale.

Les Comités régionaux *Présents pour les jeunes* privilégieront l'aide aux projets jeunesse qui permettront :

- de stimuler **l'apprentissage** et la **réussite académique**;
- de développer des **talents** et des **passions**;
- de promouvoir une société **inclusive**;
- de favoriser ou de promouvoir l'acquisition de **saines habitudes de vie**;
- d'encourager les **habiletés entrepreneuriales**;
- d'accroître l'**engagement social**;
- de soutenir le développement de connaissances en matière d'**éducation financière**.

En plus des critères ci-contre mentionnés, les Comités régionaux *Présents pour les jeunes* privilégieront également les projets qui :

- sont **pertinents** et présentent **un plan d'action et un budget réalistes**;
- profitent au **plus grand nombre de jeunes possible**;
- offrent des possibilités de **mettre en vitrine le partenariat** entre l'organisme et la Banque Nationale;
- **favorisent l'implication bénévole des employés** de la Banque Nationale dans la réalisation du projet.

Processus de traitement des demandes – dates importantes

1 **Période de dépôt des projets** par le biais du formulaire en ligne : du 29 septembre au 17 octobre 2014

Toutes les demandes d'appui financier pour un projet jeunesse doivent être déposées de façon complète et exclusivement par le biais du formulaire en ligne de la Banque Nationale au plus tard le 17 octobre 2014 à 23 h 59, heure du Pacifique. Toute demande déposée à l'extérieur de ce délai ou par un autre intermédiaire ne sera pas acceptée.

2 **Période d'examen** par les Comités régionaux *Présents pour les jeunes* : du 20 octobre au 28 novembre 2014

Durant cette période, les demandes déposées seront analysées afin de valider le respect des critères d'admissibilité. Suite à cette validation, les membres des Comités régionaux procéderont à l'analyse des projets soumis.

3 **Sélection des projets** par les Comités régionaux *Présents pour les jeunes* : du 1er décembre 2014 au 3 janvier 2015

Chaque Comité régional se réunira afin d'identifier les projets jeunesse qui recevront l'appui financier de la Banque Nationale.

4 **Annonce des projets retenus** : à compter du 3 février 2015

D'un océan à l'autre, les projets jeunesse retenus seront annoncés !

Les dates sont sujettes à changement suivant un avis communiqué par la Banque Nationale dans un délai raisonnable sur le site **bnc.ca/comites**.

Modalités du soutien financier et bénévole

La Banque Nationale et ses Comités régionaux *Présents pour les jeunes* disposent d'une enveloppe maximale de 1 million de dollars pour l'ensemble du Canada et destinée à soutenir des initiatives jeunesse en 2014. En plus d'appuyer financièrement des organismes, la Banque met également à leur disposition des bénévoles compétents souhaitant contribuer à la réalisation des projets.

Chaque Comité régional *Présents pour les jeunes* aura une enveloppe budgétaire prédéterminée et distincte. Toutefois, la Banque Nationale se réserve le droit de modifier sans préavis l'enveloppe budgétaire d'une région pour répondre à une demande plus grande dans une région donnée, notamment en fonction de la répartition des projets qui auront été sélectionnés par les comités comme récipiendaires du soutien financier.

- Un seul soutien, qu'il soit financier ou bénévole, pourra être octroyé par année de référence (du 1er novembre au 31 octobre de chaque année en cours), par projet et par OBNL ou par école de niveau primaire ou secondaire.
- Un maximum de 15 000 $ pourra être octroyé par projet. Le niveau de participation financière de la Banque Nationale sera déterminé en fonction de l'enveloppe budgétaire disponible pour le Comité régional et des autres demandes de soutien reçues.
- L'appui de bénévoles de la Banque Nationale sera accordé par le Comité régional en fonction des besoins identifiés dans les demandes d'appui et des disponibilités des employés.
- Le projet bénéficiaire de l'appui financier ou bénévole est celui pour lequel la demande a été reçue.
- Un OBNL ou une école de niveau primaire ou secondaire pourra bénéficier du soutien financier de la Banque Nationale jusqu'à concurrence de trois (3) années consécutives, sous réserve de remplir les critères d'admissibilité et de sélection du soutien financier des Comités régionaux *Présents pour les jeunes*.
- Un délai de deux (2) années suivant la fin de la dernière année au cours de laquelle le soutien financier de la Banque Nationale aura été reçu est exigé pour être admissible de nouveau à un soutien.
- Le dépôt d'une nouvelle demande de soutien est requis à chaque période de présentation du soutien. Chaque nouvelle demande sera évaluée selon les critères en vigueur.

Sauf exception due à des circonstances particulières, le soutien financier des projets récipiendaires sera effectué en février 2015.

Foire aux questions

1. Comment savoir si mon projet correspond en tous points aux critères de sélection ?

Du 29 septembre au 17 octobre 2014, les OBNL ainsi que les écoles de niveau primaire ou secondaire sont conviés à soumettre des projets jeunesse inspirants (éducation, santé et éveil des passions) afin de bénéficier d'un appui en temps ou en argent de la Banque Nationale.

Ainsi, pour savoir si votre projet correspond aux critères de sélection, nous vous invitons à vous référer à la section des critères d'admissibilité et de sélection du présent guide et à visiter le site **bnc.ca/comites**.

Vous pouvez également visiter la chaîne YouTube de la Banque Nationale pour prendre connaissance des projets *Coup de cœur* de la première édition.

2. Je n'appartiens pas à un OBNL, pourtant, mon projet serait très bénéfique pour ma région. Que faire ?

À la Banque Nationale, nous avons compris que les jeunes portent les rêves, les espoirs et les possibilités de notre avenir collectif. Nous tirons une grande fierté à l'idée que notre appui en temps et en argent puisse servir de tremplin et vous permettre de lancer vos projets sur des bases solides.

Ainsi, un jeune qui veut, à titre personnel, réaliser un projet local ou régional au bénéfice d'autres jeunes de sa communauté pourrait être admissible si le projet satisfait les critères d'admissibilité et de sélection des Comités régionaux *Présents pour les jeunes* et s'il est officiellement parrainé par un OBNL ou par une école de niveau primaire ou secondaire.

3. Notre organisme vient en aide aux gens dans le besoin, petits et grands. Pouvons-nous quand même soumettre notre projet s'il redonne à l'ensemble de la collectivité ?

Les Comités régionaux *Présents pour les jeunes* examineront uniquement les demandes d'appui financier portant sur un projet jeunesse pour des jeunes âgés de 0 à 25 ans et privilégieront les demandes axées sur l'un des trois piliers du programme *Présents pour les jeunes* (éducation, santé et éveil des passions).

Par la mise sur pied des Comités régionaux *Présents pour les jeunes*, la Banque Nationale désire témoigner de sa volonté de dérouler le **tapis rouge** et déploiera, pour une 2e édition, **1 million de dollars** pour soutenir la jeunesse (0 à 25 ans), ainsi qu'une équipe dévouée d'employés bénévoles partout au Canada.

4. Est-ce qu'il faut que les projets soient déposés par des jeunes de 0-25 ans ?

Afin d'être considérée comme admissible, une demande de soutien pour un projet jeunesse doit être présentée, organisée et développée par un OBNL dûment enregistré ou par une école de niveau primaire ou secondaire.

Ainsi, un jeune qui veut, à titre personnel, réaliser un projet local ou régional au bénéfice d'autres jeunes de sa communauté pourrait être admissible si le projet satisfait les critères d'admissibilité et s'il est officiellement parrainé par un OBNL ou par une école de niveau primaire ou secondaire.

5. Je suis un employé de la Banque Nationale, mais je travaille pour un OBNL de ma région. Est-ce que cela m'empêche de participer ?

Si l'organisme au sein duquel vous œuvrez est admissible et que le projet soumis rencontre les critères et les conditions détaillés dans le *Guide pour soumettre un projet jeunesse*, votre demande sera traitée au même titre que les autres demandes.

6. À quel moment devrais-je soumettre ma demande ?

Pour que votre demande puisse être examinée et considérée, vous devez la soumettre du 29 septembre au 17 octobre 2014.

Veuillez vous assurer que nous recevrons votre demande au moins quatre (4) mois avant la date de début de votre projet, car les comités ne peuvent pas offrir un soutien financier pour un projet terminé.

7. Quel montant devrais-je demander ?

Les demandes sont étudiées en fonction des besoins. Toutefois, nous avons établi que le montant maximum pour une demande est de 15 000 $.

Rappelons que la Banque Nationale déploiera de nouveau **1 million de dollars** en 2014 pour soutenir la jeunesse (0 à 25 ans), ainsi qu'une équipe dévouée d'employés bénévoles partout au Canada.

8. Comment bénéficier de l'appui de bénévoles ?

En effectuant une demande d'appui dans le cadre des Comités régionaux *Présents pour les jeunes*, nous vous demandons de bien vouloir indiquer si l'appui de bénévoles de la Banque Nationale pourrait être bénéfique pour la réalisation de votre projet. Les membres des Comités régionaux, lors de la sélection, identifieront des projets qui bénéficieront d'un appui financier et des projets qui bénéficieront d'un appui bénévole.

9. Comment décidez-vous de l'attribution des appuis financiers et bénévoles ?

Toutes les demandes pour un projet jeunesse sont examinées par l'un des douze (12) Comités régionaux *Présents pour les jeunes* au Canada en fonction de la région visée par le projet.

Ces comités, qui sont constitués de dirigeants locaux de la Banque Nationale et d'intervenants clés des régions, dont un jeune âgé de moins de 25 ans, déterminent les projets jeunesse récipiendaires. Ainsi, ils sont responsables de choisir les causes jeunesse à appuyer dans leur communauté en fonction de critères et de conditions déterminés.

10. Notre organisme a déjà bénéficié ou bénéficie de l'appui de la Banque Nationale dans plusieurs de ses initiatives. Pouvons-nous quand même soumettre un autre projet ?

La Banque Nationale a déterminé qu'un seul soutien financier peut être offert par année de référence (du 1er novembre au 31 octobre de chaque année en cours), par projet et par OBNL ou par école de niveau primaire ou secondaire.

11. Mon organisme entretient déjà une relation avec la Banque Nationale. Est-ce que cela influencera la décision ?

Nos analyses se veulent justes et équitables. Le choix de nos contributions financières doit être effectué en fonction des objectifs et valeurs soutenus par la Banque Nationale dans le cadre de son programme *Présents pour les jeunes*, ainsi que de la faisabilité des projets.

Notre volonté est de contribuer, par l'intermédiaire d'initiatives ciblées, à l'épanouissement de la jeunesse, celle-là même qui façonne le Canada de demain.

Nous tirons une grande fierté à l'idée que notre appui financier puisse servir de tremplin et vous permettre de lancer vos projets sur des bases solides.

12. Puis-je vous exposer mon projet en personne ?

En raison du grand nombre de demandes que nous recevons, il nous est impossible de répondre aux demandes de rencontre ou de porter l'attention nécessaire aux personnes qui téléphonent.

Nous misons sur un site très complet, soit **bnc.ca/comites**, qui permet de faire une demande en ligne et de tout connaître de cette initiative qui nous permettra d'appuyer, très concrètement, la jeunesse avec un investissement renouvelé de **1 million de dollars** en 2014.

13. À quel moment aurais-je des nouvelles quant au traitement de ma demande ?

Après avoir soumis votre demande, vous recevrez par courriel un accusé de réception envoyé automatiquement.

Toutefois, voici les dates importantes à retenir pour le traitement de votre demande :

- **Période de dépôt des projets** par le biais du formulaire en ligne : du 29 septembre au 17 octobre 2014

  Toutes les demandes d'appui financier pour un projet jeunesse doivent être déposées de façon complète et exclusivement par le biais du formulaire en ligne de la Banque Nationale au plus tard le 17 octobre 2014 à 23 h 59, heure du Pacifique. Toute demande déposée à l'extérieur de ce délai ou par un autre intermédiaire ne sera pas acceptée.

- **Période d'examen** par les Comités régionaux *Présents pour les jeunes* : du 20 octobre au 28 novembre 2014

  Durant cette période, les demandes déposées seront analysées afin de valider le respect des critères d'admissibilité. Suite à cette validation, les membres des Comités régionaux procéderont à l'analyse des projets soumis.

- **Sélection des projets** par les Comités régionaux *Présents pour les jeunes* : du 1er décembre 2014 au 3 janvier 2015

  Chaque Comité régional se réunira afin d'identifier les projets jeunesse qui recevront l'appui financier de la Banque Nationale.

- **Annonce des projets retenus** : à compter du 3 février 2015

14. J'ai des questions. Puis-je communiquer avec vous ?

En exigeant que toutes les demandes soient faites en ligne, cela nous permet de nous assurer que nous disposons de toute l'information nécessaire pour évaluer chaque demande de façon juste et équitable afin qu'elles reçoivent toute l'attention qu'elles méritent. Nous sommes confiants que vous trouverez toutes les réponses à vos interrogations dans le *Guide pour soumettre un projet jeunesse*.

Après une première évaluation, si une demande correspond aux critères d'admissibilité et aux objectifs stratégiques des Comités régionaux *Présents pour les jeunes*, nous communiquerons avec vous afin d'en savoir davantage au sujet de votre organisme et de votre demande, s'il y a lieu.

15. L'examen de ma demande est-il assuré ?

Oui. Nous avons adopté un processus de traitement des demandes, qui assure l'analyse de chacune d'elles.

Nous tirons une grande fierté de cette nouvelle initiative et nous nous réjouissons à l'idée que notre appui financier puisse servir de tremplin et permettre à des OBNL et des écoles de niveau primaire ou secondaire de partout au Canada de lancer des projets jeunesse sur des bases solides.

GÉRER

Pour des opérations bancaires quotidiennes qui vous simplifient la vie.

FINANCER

Pour la réalisation de tous vos projets selon vos événements de vie.

INVESTIR

Pour des projets à court terme ou pour votre retraite, des solutions et des conseils adaptés.

PROTÉGER

Pour avoir l'esprit tranquille, une protection d'assurance pour vous et vos biens.

TRANSMETTRE

Pour léguer votre patrimoine à ceux qui vous sont chers.

ENTREPRENDRE

Pour accompagner les décideurs dans le développement de leur entreprise.

bnc.ca/comites

© 2014 Banque Nationale du Canada. Tous droits réservés. Toute reproduction totale ou partielle est strictement interdite sans l'autorisation préalable écrite de la Banque Nationale du Canada.

BANQUE NATIONALE | Présents pour les jeunes